Envoyer ces lettres aux mails que vous trouverez ci-dessous

Pour l’envoyer au Ministre des Affaires étrangères (Laurent Fabius), aller sur la page :

 <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/navigation/nous-ecrire/article/formulaire-de-contact>.

*N’oubliez pas signer vos lettres en ajoutant votre nom et prénom, celle en français ou en espagnol.*

embfrancia@sre.gob.mx**: ambassade de France au Mexique**

canciller@sre.gob.mx : ambassade du Mexique en France

alain.bourdon@diplomatie.gouv.fr : Conseiller de coopération et action culturelle

Pour envoyer en copie à la directrice de l’AEFE :

Helene Farnaud-Defromont : helene.farnaud-defromont@diplomatie.gouv.fr

----------------------

Elisabeth Beton-Delègue , Ambassadeur de France au Mexique

Alain Bourdon, Conseiller de coopération et action culturelle et directeur de l’IFAL

Laurent Fabius, Ministre des Relations Etrangères de France

Agustin Garcia Lopez Loaeza, Ambassadeur du Mexique en France

José Antonio Meade Kuribrena, Ministre des Affaires étrangères du Mexique

Je m’adresse à vous pour vous confier mes préoccupations en ce qui concerne le déconventionnement du Lycée Franco mexicain (LFM) qui a été voté par le conseil d’administration du LFM le 11 novembre 2013. Le LFM a été créé pour consolider les liens culturels et sociaux entre le Mexique et la France. Jusqu’à aujourd’hui, cette institution a rempli cette fonction. De plus, le LFM est reconnu comme un établissement prestigieux ceci grâce au travail de ses professeurs diplômés par le Ministère de l’Education Nationale Française. La preuve de cela, c’est que l’enseignement qui y est donné est reconnu par nos deux pays : La France et le Mexique et que les élèves qui y étudient continuent leurs études dans des universités françaises, mexicaines ou même d’autres pays. Tout cela intéresse évidemment les Mexicains et les Français qui ont des liens dans ces deux pays et souhaitent donc inscrire leurs enfants dans un tel institut.

Le 27 novembre de cette année, l’Ambassade française au Mexique a publié sur son site Web, un communiqué dirigé aux parents d’élèves du LFM. Dans celui-ci, on assure qu’il n’y aura aucun changement concernant le niveau d’enseignement et qu’il n’y aura pas non plus de hausse des frais de scolarité. Cependant, pour que cela soit le cas, il faut des professeurs français diplômés, lesquels, avec les nouvelles conditions de travail (baisse de salaire, plus de sécurité sociale, ni de retraite, augmentation des heures de travail, plus de liberté pédagogique,…) que va leur proposer le LFM, verront difficilement le Mexique comme un pays attractif pour aller exercer leur profession.

 La première rencontre entre les diplomates et ministres mexicains et français à Paris, qui a eu lieu au début novembre de cette année, avait pour but de consolider la coopération bilatérale entre la France et le Mexique. Il a été question de culture, d’éducation, d’économie, de science et de technologie qui ont été vus comme des points stratégiques pour nos deux pays. Déconventionner le LFM, me semble complètement contradictoire avec les propositions qui ont été faites lors de ces rencontres et sur lesquelles il s’agira de travailler davantage lors de la prochaine visite de François Hollande au Mexique.

Je vous fais donc part de mon inquiétude car vous représentez les autorités diplomatiques de la France et du Mexique et je vous demande instamment comme citoyen votre intervention pour que le déconventionnement du LFM n’ait pas lieu et que les liens culturels et sociaux continuent et soient davantage consolidés.

Je vous prie, Madame et Messieurs, de croire en mon profond respect.

Elisabeth Beton-Delègue, Embajadora de Francia en México

Alain Bourdon, Consejero de Cooperación y Acción Cultural Director del IFAL

Laurent Fabius, Ministro de Relaciones Exteriores de Francia

Agustín García-López Loaeza, Embajador de México en Francia

José Antonio Meade Kuribreña, Secretario de Relaciones Exteriores de México

PRESENTE

Me dirijo a Ustedes para expresarles mi preocupación sobre la decisión de romper el convenio del Liceo Franco-Mexicano A.C. (LFM) con la Agencia para la Enseñanza Francesa en el Extranjero (AEFE) por parte del Comité de Directores del LFM el 11 de noviembre de 2013. El LFM se creó para fortalecer los lazos culturales y sociales entre México y Francia. Hasta hoy en día esta institución de educación ha desempeñado esta función. Además, el LFM goza de un prestigio en la educación sustentado en la enseñanza impartida por sus profesores acreditados por el Ministro de Educación Nacional en Francia. Prueba de este prestigio es el reconocimiento por ambos países de la enseñanza impartida en el LFM y que los alumnos egresados estudien en universidades francesas, mexicanas e incluso de otros países. Esto atrae la atención de mexicanos y franceses que tienen lazos con ambos países para escolarizar a sus hijos en el LFM.

El 27 de noviembre de este año la embajada de Francia en México publicó en su sitio web un comunicado dirigido a los padres de familia de los alumnos del LFM, donde se les asegura que no habrá cambios en la enseñanza y que el impacto en las colegiaturas no será consecuente. Sin embargo, para asegurar esto se requiere de profesores franceses acreditados, los cuales con las condiciones laborales (baja en los salarios, seguridad social, jubilación, horarios, etc.) con el nuevo esquema del LFM difícilmente verán a México como un país atractivo para ejercer su profesión.

Durante el primer encuentro entre los diplomáticos y ministros mexicanos y franceses en Paris a inicios de noviembre de este año con el fin de fortalecer la cooperación bilateral entre Francia y México, se trataron temas sobre cultura, educación, economía, ciencia y tecnología estratégicos para ambos países. Anular el convenio del LFM con la AEFE, lo considero contradictorio con los propósitos tratados en este encuentro y que serán tratados en la próxima visita del presidente François Hollande a México.

Esta preocupación se la expreso a ustedes por ser autoridades diplomáticas de Francia o México y exigir como ciudadano intervenir para que el convenio del LFM con la AEFE no sea anulado y los lazos culturales y sociales sigan adelante.

ATENTAMENTE